

Quelques échos du dernier conseil municipal : sécurité et agenda 21

Le conseil municipal du 30 septembre a donné lieu à deux débats entre la majorité et l'opposition.

Le premier a concerné la nomination d'un adjoint en charge de la sécurité et de la prévention. S'il ne s'agit pas pour nous d'ignorer le contexte national ou certaines inquiétudes exprimées parfois par nos concitoyens, il n'en reste pas moins que cette décision n'est pas si fréquente dans les villes comparables. Dans les équipes municipales d'autres communes, on voit que les questions de sécurité traitées directement par un adjoint concernent des villes plus grandes et situées en agglomération. Par contre aucune trace de cela à Lamotte-Beuvron, à Salbris ou Châteauneuf/Loire et de simples conseillers délégués à Beaugency et Meung/Loire. Le projet de vidéoprotection est annoncé et il ne se limitera visiblement pas à la surveillance du gymnase Guérin. Nous serons vigilants sur ce point ; l'équilibre est toujours difficile entre sécurité et liberté individuelle. **Nous espérons aussi que dans ses missions, le nouvel adjoint passera beaucoup de temps sur les actions de prévention, de loin les plus importantes.**

Le second a été une « longue » présentation par l'adjointe en charge du développement durable pour annoncer l'abandon de l'Agenda 21 de notre commune. Rappelons qu'il s'agit d'une démarche participative visant à organiser l'action de la collectivité en matière d'environnement, d'équité sociale et de gestion responsable des ressources. Quelques discussions dans les rues d'Orléans (?) ont conduit notre élue à conclure que cette démarche n'avait pas d'intérêt pour notre commune. On peut lui conseiller une visite sur le site agenda21france.org pour constater que 1 128 collectivités disposent d'un agenda 21 et que le rapport 2015 illustre la richesse et l'intérêt des actions menées. **Encore faut-il croire à ce que l'on fait et se donner un peu de peine pour en faire le suivi !**

<http://unevillepourtous.ek.la>